



Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

31, Avenue des Etats Unis, Quartier KIGOBE

BP 2695 BUJUMBURA

Telephone (00 257) 22 25 75 20 // 22 25 93 38

info@adisco.org

www.adisco.org

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT
DES COMPTES DE L'ASSOCIATION APPUI AU DEVELOPPMENT INTEGRAL
ET A LA SOLIDARITE SUR LES COLLINES : ADISCO EN SIGLE**

Exercice 2017

1. CONTEXTE

ADISCO asbl a reçu des financements des différents partenaires techniques et financiers pour l'exécution de treize projets à savoir:

- i. Le programme « Travail décent » Programme financé par la DGD Belge par l'intermédiaire de Solidarité Socialiste (SOLSOC)
- ii. Le programme « Iteka mu ngo » ou Promotion du Mouvement Haguruka dans le Buyenzi (PROMOUVH Buyenzi) financé par la DGD Belge par l'intermédiaire de Broederlijk delen
- iii. Le Projet d'Autopromotion et d'Entreprenariat pour atteindre la Sécurité Alimentaire dans les collines des provinces CIBITOKE et BUBANZA financé par le BMZ par l'intermédiaire d'Oxfam Allemagne
- iv. Le projet VOIX DES PAYSANS financé par OXFAM NOVIB
- v. Le Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Burundi (PAPAB) financé par l'Ambassade des Pays Bas par l'intermédiaire d'OXFAM NOVIB
- vi. Le Projet Autonomisation et emploi des jeunes financé par CORDAID
- vii. Le projet de Promotion du Mouvement Haguruka dans la Région de Bugesera-Bweru (PROMOUVH Bugesera-Bweru II) financé par Développement et Paix
- viii. Le Projet Consolidation de la paix et réduction de la pauvreté grâce à une plus grande sécurité alimentaire, un renforcement des coopératives et des cellules de veille genre et droits humains dans les provinces de kirundo et Muyinga (PROMOUVH Bugesera-Bweru III) financé par Développement et Paix
- ix. Le projet « Coffee and Alternatives For Local Youth Development » (CALYD) financé par la Fondation Roi Baudouin
- x. Le projet de Renforcement de l'Autonomie Financière des Coopératives Multifilières (RAFICOM) financé par la fondation RAFAD
- xi. Le projet d'appui au développement des emplois et revenus non agricoles (PARDERNA) financé par WSM sur Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
- xii. Le programme de renforcement des capacités de l'employabilité et d'auto emploi des jeunes (PROJEUNES EMPLOI) financé par IRED.ORG et la Fédération Genevoise de Coopération
- xiii. Le Projet de Promotion de l'ECOSOL et de l'agro-écologie au Burundi (PPEAB) financé par Broederlijk Delen

A la fin de l'exercice 2017, le service financier a produit des rapports budgétaires et des états financiers. En vue de se rassurer de la fiabilité et la sincérité desdits états, le Conseil d'administration voudrait avoir une opinion d'un auditeur externe indépendant. C'est pour cette raison qu'il voudrait recruter un cabinet d'audit qui sera chargé d'auditer tous les rapports produits par le service financier.

2. MISSION DU CABINET

Le cabinet aura comme mission l'analyse des rapports financiers, des opérations et des pièces ayant conduit à l'élaboration desdits rapports pour l'exercice 2017. La mission de l'auditeur portera sur les éléments ci-après :

- 1° Procéder à un contrôle exhaustif de toutes les pièces justificatives
- 2° Certifier la véracité des états financiers à savoir le bilan et le compte de gestion
- 3° Certifier la véracité des différents rapports soumis aux bailleurs de fonds
- 4° Se prononcer sur la qualité et la fiabilité du système comptable d'ADISCO

Le cabinet devra faire attention aux recommandations des bailleurs de fonds qui lui seront remis en début de mission.

Ainsi pour chaque projet, l'auditeur prendra note des documents suivants:

- Contrat de financement signé entre le partenaire technique et financier et l'ADISCO
- Conditions financières et administratives faisant partie du contrat de financement
- Contrats signés entre l'ADISCO et des parties tierces, ainsi que tout autre document pouvant contenir des droits et obligations financières de l'ADISCO
- Budget approuvé par chaque partenaire technique et financier
- Rapport financier tel qu'envoyé aux partenaires techniques et financiers

A. Pour le contrôle interne

Il est demandé à l'auditeur de se former une opinion, et de décrire brièvement :

- La gestion financière
- L'administration financière
- Le système comptable
- Le système de contrôle interne (y compris la séparation des tâches)
- les règles d'évaluation utilisées
- l'utilisation des fonds et sa conformité par rapport à la mission et la vision de l'organisation audité, ainsi qu'avec le contrat de financement.
- La qualité des pièces justificatives originales
- Le lieu et maintien des pièces justificatives originales
- Le respect de la législation du pays

B. Pour la vérification générale

L'auditeur fera une vérification des comptes annuels de toute l'organisation et en particulier :

- a) Bilan

- Vérifier que le bilan d'ouverture de l'année financière audité corresponde bien au bilan de fermeture de l'année financière précédente
 - Accomplir des rapprochements bancaires et de caisse
 - Evaluer si les créances sont raisonnables et collectionnables
- b) Investissements
- Vérifier toutes les pièces justificatives
 - Vérifier que les biens sont physiquement présents
 - Vérifier que les biens sont utilisés pour implémenter la mission de l'organisation
- c) Frais de voyage
- Vérifier par sondage aléatoire les pièces justificatives
 - Vérifier toutes les cartes d'embarquement (si d'application)
- d) Frais de personnel
- Vérifier l'existence de contrats de personnel
 - Vérifier si les contrats de personnel sont conformes aux lois locales
 - Vérifier si les salaires du personnel (brut et net) sont calculés de façon correcte
 - Vérifier si la contribution à la sécurité sociale et les taxes locales sont déduites et payées - Au cas où les salaires ont été payés en liquide, vérifier si les membres du personnel ont signé un accusé de réception
 - Analyser la tendance des frais de personnel et les mettre en rapport avec le nombre du personnel
- e) Autres coûts
- Vérifier de façon aléatoire les pièces justificatives
- f) Les revenus
- Vérifier les fonds versés par des donateurs
 - Vérifier les frais bancaires sur les fonds reçus
 - Vérifier les intérêts bancaires et les gains de change générés par les fonds reçus des donateurs
 - Vérifier les taux de change utilisés

***NB :** Les termes de référence de l'audit spécifique du programme financé par BD font partie intégrante des présents termes de référence et la maison d'audit qui aura gagné le marché accepte volontiers de signer la déclaration d'indépendance à envoyer à tout partenaire technique et financier qui l'exigera.*

3. PROFIL REQUIS

Le cabinet doit avoir le profil suivant :

- ✓ Etre un cabinet d'audit reconnu par l'Ordre des Professionnels Comptables (OPC) au Burundi ou d'un ordre équivalent dans d'autres pays
- ✓ Avoir de l'expérience d'au moins 5 ans en audit des projets financés par des bailleurs extérieurs
- ✓ Avoir une équipe disponible pendant toute la durée de la mission
- ✓ La connaissance du monde de la comptabilité des ONG est un plus

L'offre est publiée sur le site internet www.adisco.org et affiché au bureau du siège d'ADISCO.

4. PRESENTATION DES OFFRES

Le cabinet devra présenter son CV et une offre technique détaillée qui décrit la méthodologie qu'il compte utiliser ainsi qu'une offre financière en francs burundais toutes taxes comprises. L'offre comprendra également les CV des experts présents sur terrain et de leur superviseur responsable de l'audit.

Les dossiers d'offre sont exclusivement déposés par voie électronique et adressés simultanément à libere.bukobero@adisco.org , hormis.hariyongabo@adisco.org, chantal.ntima@adisco.org et à christine.nkunguzi@adisco.org au plus tard lundi, **le 05 mai 2018 à 17h00**.

Exclusivement en version PDF.

L'offre technique a une prépondérance sur l'offre financière et ADISCO se réserve le droit de contracter avec un cabinet même si son offre financière serait plus élevé. Ce qui est primordial est son expertise et son expérience au sein du monde de la coopération au développement.

5. DUREE DE LA MISSION

La mission doit être réalisée dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat. Pour des questions complémentaires, vous pouvez contacter les adresses ci-haut mentionnées.

Fait à Bujumbura, le 20 avril 2018

Libère BUKOBERO

Secrétaire Général